

CIRCULAIRE DE DEMI - PENSION

A compter de la rentrée 2017, la Région Ile de France met en place la tarification « EquiTables » au quotient familial dans les lycées parisiens.

Pour pouvoir déjeuner à la rentrée, merci de renseigner dès maintenant la **fiche d'inscription** à la demi-pension ci-dessous et d'y joindre obligatoirement **un chèque d'un montant minimum de 40 €** pour les premiers repas. Tout dossier sans règlement ne sera pas traité.

Vous devez également fournir **un justificatif de tarif** (voir information Région ci-contre). Sans retour de ce justificatif, le tarif maximum vous sera appliqué, soit 4 € le repas.

FICHE D'INSCRIPTION
(joindre un chèque de 40 € et le justificatif de tarif)

Je soussigné(e)

Rue / bd / avenue.....

Code postal Ville

Téléphone

demande l'inscription de mon enfant

scolarisé pour l'année 2017/2018 en :

1^{ère} année

2^{ème} année

ECE

ECS

PC/PCSI

certifie avoir pris connaissance de la circulaire relative à la demi-pension et à la nouvelle tarification et m'engage à fournir à l'intendance le coupon de tarification dans les meilleurs délais.

PARIS, le

Signature de l'élève

Signature des parents